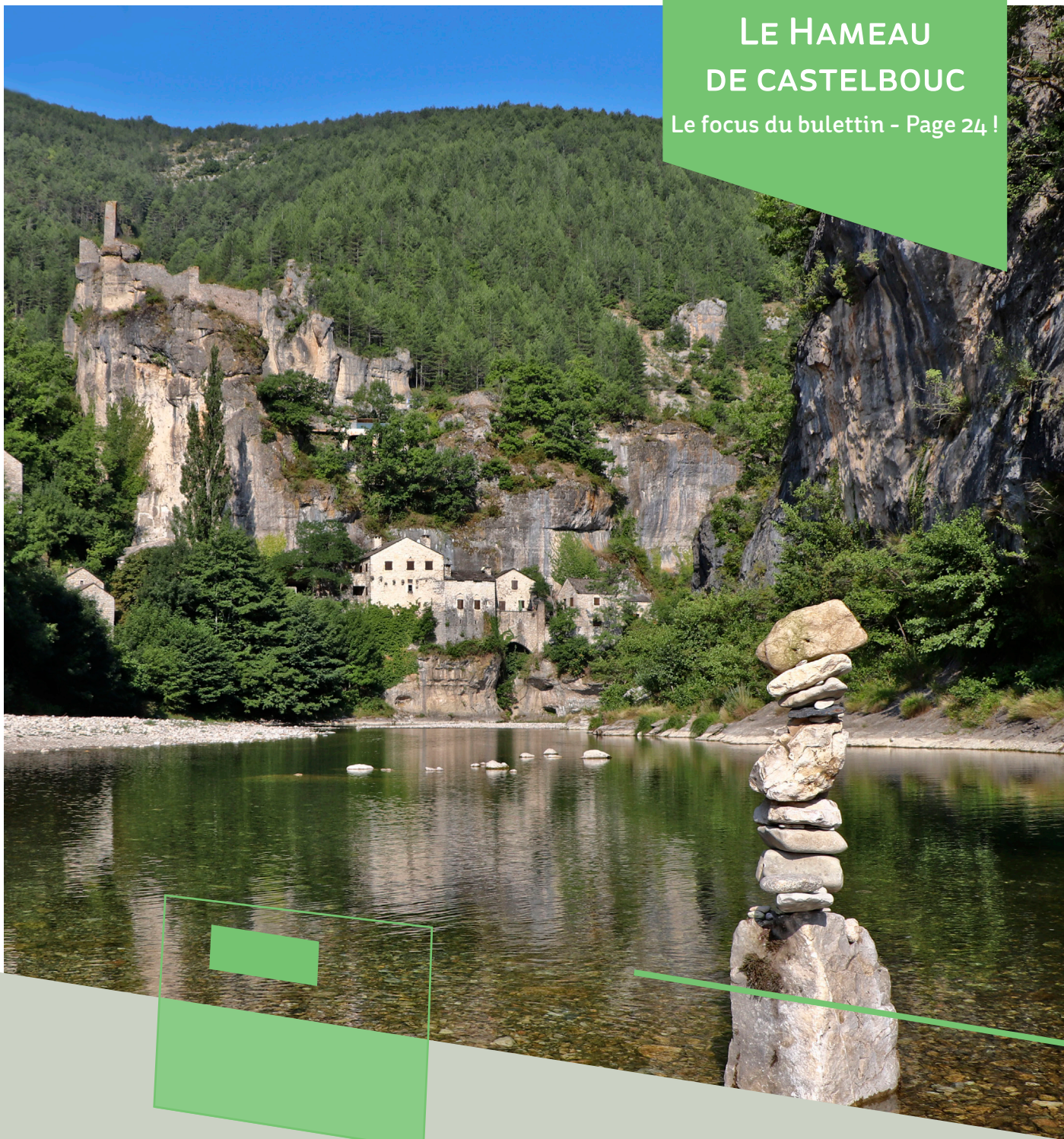


LE HAMEAU
DE CASTELBOUC
Le focus du buletin - Page 24 !



BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE GORGES DU TARN CAUSSES

LES SOURCES

N°14 Janvier 2023 - www.gorgesdutarn-causses.fr



Gorges du Tarn Causse

SOMMAIRE

2

SOMMAIRE

3

ÉDITO DU MAIRE

4-5

COLLÈGE, ÉCOLE

6-7

RETOUR SUR LES ANIMATIONS DE CET ÉTÉ

8-9

RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE

10-11

RÉPONSES QUESTIONNAIRE COMMUNE

12

MONTBRUN - INVENTAIRE MUSÉE

13

QUÉZAC - PRÉ AUX CLERCS

14-21

LES ASSOCIATIONS

22-23

LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

24-29

FOCUS SUR LE HAMEAU DE CASTELBOUC

30

EN BREF

31

LE CARNET ET L'AGENDA

L'ÉDITO DU MAIRE

Le conseil municipal et moi-même, revenons vers vous en ce début d'année pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2023, emplie de bonheur et de santé pour vous et vos proches.

Ce nouveau bulletin est complémentaire aux informations diffusées toutes les semaines dans le « Causse qui se passe sur la commune ?! » envoyées sur vos boîtes mails, relayant informations et activités du territoire. Cette newsletter améliore le vivre ensemble. Si vous n'êtes pas destinataires, vous pouvez vous inscrire sur notre site internet, par mail ou par un simple appel en mairie, de nombreux événements se passent sur notre commune, ne les manquez pas.

Lors du précédent bulletin, nous vous avons présenté le village de Tonnas, cette nouvelle édition mettra en lumière le village de Castelbouc. Un grand merci à Jean-Claude PAULET pour ce magnifique travail, ses photos et son amour de notre territoire.

Ces dernières années, nous avons tous vécu une période particulière, le COVID avec ses restrictions et confinements, pandémie mondiale qui a impacté nos habitudes créant des pénuries amplifiées par la spéculation et le conflit en Ukraine. Situation aggravée par le changement climatique en cours. Cette crise devrait nous amener à changer nos modes de vie pour plus de sobriété et de respect de notre planète.

Nous avons fait face en 2022 à une année très chaude et sèche, nos forêts brûlent, nos sources et rivières souffrent d'un déficit d'eau. La réserve du causse Méjean a été insuffisante, contraignant la mise en place d'un ravitaillement par la communauté des communes. Cette sécheresse persistante et les épisodes de pluies méditerranéennes qui ne dépassent plus l'Aigoual interrogent sur nos approvisionnements et doit nous amener à travailler afin de sécuriser nos ressources en eau pour l'avenir.

Si ce bilan est lourd, nous gagnerons à rester confiants, sereins et solidaires. En cette fin d'année, nous avons pu nous retrouver à l'occasion des repas de secteurs, moments de convivialité indispensables que nous souhaitons renforcer. A cet effet, le conseil municipal vous proposera, au printemps, une journée intergénérationnelle dans un lieu magnifique de notre belle commune, au bas du village de Montbrun. Ce sera l'occasion de venir en famille, avec parents, enfants et petits-enfants ou seul, pour une rencontre autour d'un repas, où se côtoieront, animations, danses, jeux pour petits et grands, ... Appel aux associations qui souhaitent se joindre à l'organisation et amener leurs compétences et dynamisme, merci de contacter Hugo en mairie.

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire sur notre commune, nous vous remercions de vos avis constructifs et parfois corrosifs. Nous apportons dans ce bulletin la synthèse et des réponses à certaines demandes, les souhaits d'aménagements et d'entretien seront étudiés dans les meilleurs délais. Des rencontres ont eu lieu dans certains villages avec des réunions ou permanences d'élus, qui perdureront et pourraient permettre d'organiser des ateliers afin de vous faire participer aux améliorations ou aux projets d'aménagement des villages.

Un important travail est engagé depuis trois ans pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du périmètre communal, ce document de planification du territoire servira de base à l'aménagement de la commune pour la décennie à venir et il est important de ne pas se précipiter pour éviter les écueils futurs. Nous recevons de nombreuses demandes de modifications qui seront toutes étudiées au cas par cas. La loi climat et résilience contraint à diminuer l'artificialisation des sols et donc l'ouverture de nouvelles zones urbanisables, aussi, il sera important que les terrains constructibles face l'objet de réalisation.

Je profite de ce bulletin pour remercier et féliciter tous ceux qui œuvrent sur notre territoire pour le bien-être collectif, les services de secours, de santé, de sécurité, les associations, les équipes communales, intercommunales et tous ceux qui tous les jours prennent soins de leurs proches et des autres.

En vous souhaitant une bonne lecture et encore une très belle année 2023, je vous rappelle que vos élus vivent parmi vous dans vos villages et restent à votre écoute.

COLLÈGE

PIERRE DELMAS : UN COLLÈGE OÙ L'ON SOIGNE
CHAQUE NOTE !

Le Département accompagne le développement des "spécialités" au sein des collèges Lozériens pour les rendre plus attractifs.

À Sainte-Enimie, l'établissement a mis en place, en plus de l'enseignement habituel et de sa filière Langues Étrangères, un dispositif intitulé "Orchestre à l'école".

«On reprend au début... 1, 2, 3, 4...»

Les appuis manquent d'assurance, le regard est accroché aux cordes. On prend le temps, chacun, de trouver les notes, le rythme, on retient sa respiration. « Certains élèves jouent déjà d'un instrument depuis plusieurs années, mais d'autres n'ont jamais fait de musique auparavant », souligne le principal adjoint du collège Pierre-Delmas à Sainte-Enimie. Depuis cinq ans, l'établissement s'est inscrit dans la démarche "Orchestre au collège", intégrant la musique dans son projet pédagogique.

du collège des Trois Vallées qui compte le collège de Florac et l'unité de proximité de Sainte-Enimie. C'est une volonté politique. Cette année, nous sommes dans une démarche de clarification du projet.»

Quatre professeurs interviennent chaque mardi, en séances séparées jusqu'en novembre, puis en groupes.

Tous les élèves, qui sont 21 en tout et pour tout à Sainte-Enimie, ont choisi de suivre l'option musique, qui consiste en un enseignement de deux heures hebdomadaires. Trop peu au regard de la principale : « Il faut que cet enseignement traverse toute la semaine et les autres matières, qu'il s'agisse d'une dynamique collective, s'appuyant sur l'appétence des élèves et des aptitudes peut-être différentes de celles qui sont sollicitées en classe ».

Les instruments qui étaient rangés dans des placards, ont désormais colonisé tes différents espaces de l'établissement : le foyer, la salle



Quatre professeurs interviennent chaque mardi dans l'établissement.



Ce n'est pourtant pas la première partition que joue le collège. Depuis plus de 20 ans, une convention permet aux professeurs de l'École départementale de musique de Lozère de donner des cours dans les locaux. Une disposition dont profitent tous les habitants de ta vallée.

«Dans ce contexte, intégrer une option musique dans le projet pédagogique fait sens, commente Rania Boumaza-Bonetto, principale

d'étude, certaines classes. La musique gagne du temps et de l'espace.

Cet article est tiré du magazine numéro 62 de "Couleurs Lozère" qui est édité par le département. Pour consulter l'intégralité de cet article ou pour lire le magazine en entier, rendez-vous directement sur le site du département (lozere.fr) ou dans vos boîtes aux lettres.

ÉCOLE

Cette année, il y a du changement dans l'équipe enseignante de l'école primaire de Sainte Enimie !

Nous avons dit au revoir à Delphine DUPIAT après des années à enseigner en classe de GS-CP-CE1 qui a été remplacée par Katia LAUNE.

Cette année encore, de nombreux projets devraient animer cette année scolaire :

Rencontres USEP, voyage scolaire en Ardèche sur le thème de la préhistoire avec notamment la visite de la grotte Chauvet, participation au prix des Incorruptibles (prix littérature jeunesse), journée au jardin des bêtes à Gages pour les élèves de maternelle, cycle escalade pour les maternelles prévu au mois de décembre avec le centre plein nature de Sainte Enimie.



A partir de cette année, les élèves de la GS au CM2 bénéficieront de 2 cycles piscine à la piscine de Chanac : un a déjà eu lieu en septembre, un prochain aura lieu au mois de juin soit 8 séances au total qui permettront aux enfants d'acquérir le savoir nager !

NOËL DE LA COMMUNE

Le Cinéco permettra aux enfants d'enrichir leur répertoire culturel avec 4 projections de films. Les élèves de maternelle assisteront à deux spectacles proposés par la Genette Verte à Florac en novembre et en janvier.

Un cycle danse sera réalisé avec l'accompagnement de l'intervenante Muriel MARIE-AUGE pour produire un spectacle avec tous les enfants de l'école devant les parents d'élèves en fin d'année scolaire.

La classe des CE2-CM1-CM2 participera au projet autour de la légende d'Enimie en partenariat avec Enimie BD. Ils réaliseront en BD un extrait de la légende avec la participation de l'illustratrice Tatiana DOMAS (illustratrice des albums de la sorcière Miralda).

Dimanche 18 décembre, le spectacle de Noël a eu lieu pour les enfants de la commune à Blajoux. Une cinquantaine d'invités (parents et enfants) étaient présents à cette après-midi récréative. Ils ont pu assister à un spectacle de clown interactif très amusant. Les enfants se sont pris au jeu et ont participé activement au spectacle. L'arrivée du Père-Noël a clôturé ce joyeux moment et après la distribution des cadeaux et friandises, tout le monde a pu apprécier le goûter offert par la municipalité. "Ce Noël à Blajoux était génial". Dommage que si peu d'enfants en aient profité.

Rendez-vous l'année prochaine !



ANIMATIONS ÉTÉ 2022

Tout au long de la saison 2022 les animations proposées par la Commission Animations sur l'ensemble de la commune ont connu un vif succès.

Tout a commencé au mois de Mai/Juin avec la fête de l'écotourisme, à laquelle participait pour la première fois la commune. Au programme une petite dizaine d'animations sur un mois et demi centré sur les valeurs écotouristiques et autour de la sensibilisation à l'environnement, la découverte des terroirs et des patrimoines et la mise en avant des savoir-faire locaux.

Les touristes et les résidents, de plus en plus nombreux, ont répondu à l'offre assez large de cette nouvelle programmation 2022. Depuis l'éveil à la musique destinée aux enfants avec la pédagogie de Frédéric Bousquet, jusqu'à un concert de musique électroacoustique avec projection d'une BD sonore de Xavier Boulot en passant par les jeux en bois tous publics, un concert de musique classique du Cellier Washington, harpe, flûte et le premier violon de l'opéra de Washington ; la musique irlandaise de O'Dinkys, le Ska de Shabazook, le Hip Hop de Seed Ja, le programme à la carte de musiques françaises de Tourbillon'Cé à Montbrun, la déambulation festive des Gaspard, les contes de Clémentine Magiera dans les rues de Sainte Enimie et de Champerboux mais aussi sous les étoiles à la ferme des Champs, accompagnée par Frédéric Bousquet ce dernier nous a fait profiter en primeur d'une création avec la violoniste Laure Schappler qui a conquis une église de Sainte Enimie presque pleine. Dans le cadre de la journée nationale du Festival des Enjeux Sociétaux relayée par la Région Occitanie, les étudiants de CoScience, la LPO, Natura 2000 ont animé les rues du village avec un jeu de piste suivi de la projection d'un film et un débat avec deux paléontologues sur le thème des vautours.

Le weekend du 23 septembre Enimie BD dans le cadre du travail en cours sur l'illustration du Manuscrit Médiéval LA VIDA DE SANTA ENIMIA nous a proposé une conférence débat, une promenade contée avec descente aux flambeaux depuis l'ermitage et différentes



animations samedi 24. Ce même jour l'église de Sainte Enimie a vibré d'une nouvelle composition de la Conteuse Clémentine Magiera et de Frédéric Bousquet on interprété La Marche de Rama, une nouvelle occasion de rêver.


Le weekend du 15 octobre une nouvelle proposition destinée aux locaux dans le cadre des spectacles décentralisés de La Genette Verte, une soirée de grande qualité destinée à tous les publics « Cousin Pierre ». La veille sur une initiative du Parc National des Cévennes notre commune s'est associée à celles de Florac Trois Rivières et Ispagnac pour accueillir un astronome dans le cadre de la manifestation nationale du "Jour de la Nuit". Le temps ne le permettant pas, du Temple nous nous sommes retrouvés dans la Salle d'Ispagnac sur des cartes. Une journaliste et un photographe du journal "Le Monde", étaient présents pour faire un article sur les travaux concernant nos actions sur la gestion de l'éclairage public.

L'association Culture et Loisirs a redonné vie à la fête votive de Sainte Enimie, repas, danse, manouls, vide grenier, messe à l'Hermitage... sous un chaud soleil, grande satisfaction des participants.

Merci donc aux différentes associations de la commune qui proposent des activités en saison mais aussi et surtout tout au long de l'année.

Christian Malhomme





Moments incontournables de la saison estivale dans les Gorges du Tarn et sur la commune.

Les marchés nocturnes du Jeudi à Sainte-Enimie, qui sont devenus au fil des ans un rendez-vous à ne pas manquer pour les locaux et les touristes de passage dans notre belle région.

RESPONSABILITÉ ÉCOLOGIQUE

La crise énergétique et le dérèglement climatique appellent chacun d'entre nous à améliorer notre manière de consommer l'eau, l'énergie, la gestion des déchets. Devenons plus responsables et adaptions nos gestes quotidiens pour préparer l'avenir. Chaque geste compte à la maison, au travail ; dans l'utilisation des locaux publics ou privés. Utilisez les bacs de tris, les encombrants doivent être déposés dans les déchetteries de Sainte-Enimie et Florac. Nous devons améliorer notre façon d'être et de faire car notre monde change.

La commission responsabilité écologique

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
Liberté Égalité Fraternité

Secrétariat général

Pourquoi jeter, quand on peut laver?



J'utilise ma propre gourde plutôt que des gobelets jetables

BercyLab mobilisé pour un monde plus vert

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
Liberté Égalité Fraternité

Secrétariat général

Faites bonne impression



Recycler c'est d'abord bien jeter ses déchets

BercyLab mobilisé pour un monde plus vert

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
Liberté Égalité Fraternité

Secrétariat général

Faites bonne impression



Je préserve le papier lorsque je privilégie le numérique

BercyLab mobilisé pour un monde plus vert

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
Liberté Égalité Fraternité

Secrétariat général

Extinction des feux !



Je n'oublie pas d'éteindre la lumière lorsque je sors de mon bureau

BercyLab mobilisé pour un monde plus vert

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

La commune Gorges du Tarn Causses, au même titre que les entreprises, ne bénéficie pas du bouclier tarifaire concernant le prix de l'énergie. La commune a adhéré à un groupement d'achat d'électricité pour garantir les prix les plus bas.

L'augmentation de 80 % du coût de l'électricité en 2022 a pu être absorbée par le budget communal, cependant la nouvelle augmentation prévue en 2023 (x2 ou x3) impactera, fortement les finances de la commune qui ne pourra pas y faire face sans prendre de mesures pour réduire de manière significative la consommation énergétique.

C'est pourquoi, nous tenons à vous informer des décisions qui ont été prises pour espérer contenir la hausse du coût de l'énergie :

- Extinction de l'éclairage public, de 22h00 à 6h00 sur l'ensemble des villages de la commune, de début 2023 jusqu'à nouvel ordre. Une réduction de l'éclairage public bénéfique pour :
 - Les économies d'énergie
 - La maîtrise d'achat du budget électricité de la Commune
 - Favoriser la biodiversité nocturne
 - Améliorer notre vision du ciel et des étoiles (Notre Commune appartient au périmètre de la RICE (Réserve Internationale de Ciel Étoilé) qui fait l'objet d'un label.
- La température dans tous les bâtiments communaux ne pourra excéder 19 °c en période de chauffe.
- Les salles des fêtes de Quézac et Sainte Enemie resteront ouvertes et chauffées à 19 °c pour les activités. Les salles des fêtes de Champerboux, Blajoux, Prades et Montbrun seront fermées en période hivernale. Les associations utilisant ces salles peuvent prendre l'attache de la mairie pour relocaliser les activités ou évènements dans les salles de Sainte Enemie ou Quézac.
- Le village de gîtes de Blajoux sera fermé du 5 novembre au 1er avril. Toutefois, l'agence postale et le dépôt de pains resteront ouverts aux usagers.
- D'autres mesures sont à l'étude en partenariat avec l'agence Lozère Energie et le SDEE de la Lozère.

Dans une démarche de transparence, ces mesures, nécessaires, ne seront pas suffisantes pour absorber la hausse du coût de l'énergie, à laquelle s'ajoute l'inflation qui touche aussi les collectivités. Les marges de manœuvre financières de la commune seront de plus en plus restreintes mais les efforts de chacun permettront de limiter les effets d'une augmentation effrénée du prix de l'électricité.

Face aux enjeux du réchauffement climatique, la commune amorce sa transition énergétique et continuera, au fil des années, ses efforts pour réduire son impact environnemental. Cette crise a permis une prise de conscience collective afin de faire évoluer les modes de vie et s'adapter à un climat qui change.

L'équipe municipale reste à la disposition de l'ensemble des usagers pour discuter de ces questions essentielles au débat public actuel.

À noter que la Commune est en avance quant aux économies d'énergie. Cela fait plusieurs années que les ampoules des éclairages publics ont été changées avec des ampoules moins consommatrices en énergie. À cela, s'ajoutent les coupures de l'éclairage public la nuit qui ont déjà été mises en place il y a quelque temps.

SYNTHÈSE QUESTIONNAIRE COMMUNE



Nous avons reçu 109 questionnaires sur les 812 qui ont été distribués, soit 13,5 %. La plupart des réponses émane des personnes de plus de 51 ans (75 %), à mettre en corrélation avec la composition de la population de notre commune. 58 % des réponses ont été faites par des personnes retraitées. La durée moyenne de la présence dans la commune est de 24 ans. 9 questionnaires venaient de Montbrun, 40 de Quézac et 60 de Sainte-Enimie.

Globalement, vous vous sentez bien dans votre village à 67 % et, dans la commune 46 %.

Voici donc les réponses aux principaux sujets abordés dans vos questionnaires :

En ce qui concerne les services de mairie, ils n'ont pas connu d'augmentation du nombre d'agents :

- Pour les services techniques rien n'a changé, les agents restent affectés sur leur secteur qu'ils connaissent le mieux, tout en s'entraînant occasionnellement entre les différents villages pour des missions ponctuelles.

- Pour les services administratifs, nous avons gardé les mairies de proximité, afin d'éviter les déplacements. Vous pouvez donc vous rendre à la mairie la plus proche pour toutes vos démarches.

Vous nous avez signalé (9 réponses) que le nom de Sainte-Enimie avait disparu des cartes. Nous allons faire les démarches auprès des grandes plates-formes d'internet pour remédier à cette anomalie.

Concernant le nombre d'élu.e.s : ce nombre est régi par le code électoral avec toutefois une dérogation pour les communes nouvelles. Lors du premier renouvellement du Conseil Municipal (en 2020), c'est le nombre de conseillers de la strate supérieure qui est appliqué (soit 19 conseillers). Pour les élections de 2026, pour revenir à la strate dans laquelle se trouve notre commune, nous aurons à élire un conseil municipal composé de 15 élu.e.s. Par ailleurs, nous n'avons pas 4 maires, mais 1 maire et 3 maires délégué.e.s, qui sont compté.e.s comme des adjoint.e.s.

De nombreuses questions ont été posées sur l'eau : la gestion de l'eau est une compétence de la Communauté de Communes où nous sommes représentés par nos élu.e.s. C'est une problématique essentielle et générale, un peu partout en Europe et dans le monde, car la ressource en eau se fait rare, les sécheresses se répètent et ce sera de plus en plus difficile à gérer, donc le coût pour les consommateurs risque d'augmenter encore, sans que l'on puisse réellement le limiter. Il faudra sans doute gérer au mieux la consommation en évitant les gaspillages.

Des questions ont été posées, concernant les fleurs, les rampes, les passages piétons, les déjections canines, l'entretien des villages, soyez assurés que ces problématiques seront prises en compte.

Certains se sont interrogés sur la gestion des biens sans maîtres, nous sommes en train de travailler avec la SAFER pour répertorier ces biens, et effectivement étudier les utilisations possibles. C'est un travail délicat et de longue haleine, qui prendra beaucoup de temps.

Nous avons un déficit d'offre de logements à la location. Cependant, les propriétaires de logements ou de gîtes restent les seuls décisionnaires pour la location de leurs biens. En ce qui concerne les logements communaux, une campagne de rénovation a été engagée.

Nous avons très peu de zones constructibles et n'en aurons pas davantage : la loi Climat et résilience lutte, entre autres, contre l'artificialisation des sols et nous devons en tenir compte dans l'élaboration de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme).

La fibre est en cours d'installation.

En ce qui concerne les commerces et les services publics, nous n'avons pas de pouvoir direct sur cette problématique. Nous ne pouvons que vous inciter à fréquenter davantage les commerces (pharmacie, boulangerie, épicerie, etc) et les services publics, (la Poste, la crèche, l'école, le collège, la bibliothèque), pour éviter des fermetures qui seraient dommageables pour la vie de la commune.

Pour les noms de lieux et de rues, nous allons entamer un travail avec les habitants et la Poste pour nommer les rues qui ne le sont pas encore, et certains lieux, afin de faciliter la tâche des livreurs.

Plusieurs concitoyens ont évoqué la possibilité de sortir de la commune nouvelle (16 à Quézac sur 40 réponses, 4 à Sainte-Enimie sur 60 réponses), nous tenons à vous informer des procédures possibles : les procédures pour revenir à la situation antérieure à 2015 sont complexes. Le Code Général des Collectivités Territoriales ne comporte aucune disposition particulière concernant le cas dans lequel des communes ayant fait l'objet d'une fusion demanderaient à redevenir des communes distinctes.



Cette procédure est codifiée aux articles L. 2112-2 et suivants du Code général des collectivités territoriales. Le Préfet prescrit une enquête publique lorsqu'il a été saisi d'une demande à cet effet, soit par le conseil municipal, soit par le tiers des électeurs inscrits de la commune ou de la portion de territoire en question, ou il peut l'ordonner d'office.

Toutefois, il faut bien savoir que cette procédure ne prévoit pas une fusion ou association avec une autre commune, ce qui ne pourrait se faire sans l'accord de la population et du conseil municipal de la commune concernée



MONTBRUN

LES COLLECTIONS GÉOLOGIQUES DU MUSÉE DE MONTBRUN AU CŒUR D'UN INVENTAIRE

Le musée de Montbrun a été créé sous l'impulsion du frère Maurice Saint-Pierre, 1929-2009. Natif du village, enseignant et ancien secrétaire de la Société des lettres sciences et arts de la Lozère, cet érudit avait à cœur de sauvegarder et valoriser le patrimoine lozérien. Dès 1993, grâce à l'association la Montbrunelle, le musée commença à abriter les premières collections. Ce n'est qu'en 1996, que le musée l'Amellio, qui signifie amandier en patois, est inauguré. Autrefois ouvert au public saisonnièrement, celui-ci est aujourd'hui fermé mais, ponctuellement et sur demande, des visites peuvent toutefois être organisées.

À la faveur d'un passage à Montbrun, Jean-David Moreau, paléontologue à l'université de Bourgogne Franche-Comté a visité la collection et a très vite souligné son intérêt en regrettant l'absence d'un inventaire détaillé.

Sous son impulsion et avec le soutien de la mairie de Montbrun et celui de la commune, l'Association paléontologique des Hauts Plateaux du Languedoc (APHPL Mende) s'est proposée de faire une expertise des spécimens de roches, minéraux et fossiles.

L'objectif principal de cette intervention a été de réaliser un récolement des collections géologiques du musée de l'Amellio et de déterminer qu'elle est leur valeur scientifique et patrimoniale. Une convention signée entre l'université de Poitiers et l'APHPL a permis d'accueillir éthan Jean, stagiaire et étudiant en 1re année de licence de géologie.

PLUS DE 680 SPÉCIMENS

L'inventaire a permis d'identifier plus de 680 spécimens ou ensemble de spécimens de minéraux, fossiles et roches. Les minéraux sont très diversifiés, les fossiles montrent une très large gamme d'organismes qui représentent quasiment tous les grands embranchements d'invertébrés marins.

La faune marine du Jurassique (-200 à - 145 millions d'années) de Lozère est très largement représentée (ammonites, bélemnites, bivalves et oursins...). Première étape de la mission locale accomplie grâce aux passionnés et responsables locaux qui ont à cœur de préserver l'héritage d'un enfant du pays, frère Maurice, en valorisant la complexité du territoire géologique lozérien et au-delà.



QUÉZAC

LE PRÉ AUX CLERCS

L'aménagement du Pré aux Clercs à Quézac avance ! Ce projet s'est révélé être une opportunité pour y implanter un verger conservatoire avec des variétés locales de fruitiers, importantes à préserver pour le territoire.

Les arbres fruitiers sont maintenant tout juste plantés !

Les habitants de la commune ont été conviés à participer à cette plantation, animée par l'association des Vergers de Lozère. Le rendez-vous était donné le mercredi 14 Décembre à 14h directement sur place au pré aux Clercs à Quézac. (Pré qui porte ce nom, car il appartenait auparavant au diocèse qui le vendit à la Commune.)

Le jour J, c'est une dizaine de personnes qui se sont réunies pour participer à cette plantation collective.

Au programme : présentation du projet et travaux pratiques avec la plantation de pommiers originaire de Lozère. L'autre partie des arbres sera plantée l'année prochaine lors d'une même opération, mais ce sera cette fois-ci des poiriers et des pruniers qui seront plantés.

L'intérêt de ce verger conservatoire à Quézac est de fournir des greffons pour pouvoir les diffuser et ainsi pérenniser les différentes variétés plantées. Cette journée était à l'initiative de la Commune, des Vergers de Lozère et du Parc National des Cévennes.



Les variétés plantées sont en doublon des collections déjà présentes au verger conservatoire de Ventajols, et des variétés typiques du vallon seront ajoutées pour créer un réseau de vergers de collections.

"Les Vergers de Lozère" sont les garants de ce verger. Ils proposeront dans les mois qui viennent des ateliers pour les personnes qui souhaitent s'occuper du verger.

Ainsi, des ateliers de taille de formation, de greffage, de taille de fructification seront proposés pour que la population s'approprie ce verger !



LES ASSOCIATIONS

LA BURLO

Cette année, dès le 6 septembre, nous avons repris le chemin de la Salle des fêtes, nous avons un programme "animations" chargé et il fallait le finaliser.

Le 19, direction Mende pour un repas au restaurant de la Tour. A 15h, rendez-vous à l'office du tourisme pour une visite guidée de la vieille ville : pharmacie de l'hôpital, cathédrale et petit aperçu du nouveau Musée, Hall magnifique. On reviendra.....

Les 2 groupes ravis de la journée retrouvent Ste Enimie en fin d'après-midi.

Le 13 Décembre, un repas "musical" de Noël nous a rassemblés à la salle des fêtes pour clôturer les rencontres de 2022.



Les 28 et 29 septembre, départ de Ste Enimie vers la Provence à la découverte des Baux et de ses carrières de lumières. Spectacle fabuleux. Le lendemain, la visite guidée d'Arles et de Nîmes a permis aux 22 voyageurs d'apprécier la richesse de notre patrimoine.

Le 12 Octobre, Brigitte nous accueille à Prades et avec talent nous raconte l'histoire de son village écrite par 2 Pradois de cœur. On flâne dans les ruelles du Barry à l'ombre du château et avant de se quitter, on partage un pot dans la salle des fêtes, où tous les anciens sont à l'honneur.

A savoir, que tous les mardis, la Burlo se retrouve pour Jouer mais aussi et c'est important, pour Goûter..

A très bientôt pour d'autres nouvelles en 2023..

COMITÉ DES FÊTES DE QUÉZAC

Après 2 ans d'absence (covid), l'année 2022 a été l'année de la reprise de notre association «Comité des fêtes de Quézac» qui fût créée en 1996 sous la présidence de Mr AUVERGNE Christian, quelques années plus tard c'est au tour de son gendre Dominique de reprendre le flambeau. Après toutes ces années de présidence, Dominique a souhaité se retirer de ce poste. Dès ce printemps, un conseil d'administration s'est tenu dans la salle du Comité des fêtes à Quézac pour réélire et modifier le bureau.

Le nouveau bureau est donc à présent composé de :

- Président d'honneur : Christian AUVERGNE
- Présidente : Stéphanie FRAZZONI
- Vice-président : Dominique GARD
- Secrétaire : Cécile BOULET
- Vice-secrétaire : Sébastien MARTIN
- Trésorière : Josette AUVERGNE
- Vise trésorière : Elodie BESNIER

La Fête Votive s'est tenue le dimanche 17 juillet, avec au programme : vide greniers dans le village, concours de pétanque adultes et enfants, jeux en bois et structures gonflables pour les enfants (gratuit), lâcher de ballons, buvette et restauration sur place. Cette journée a été une très belle réussite où beaucoup de monde s'est déplacé tout le long de la journée dans les rues du village.

Comme animation cet hiver, il a été programmé un loto gourmand SANS ORDINATEUR, le dimanche 11 décembre, dans la salle polyvalente de Quézac. Bon nombre d'adeptes (plus de 120 personnes) étaient présents, pour une journée placée sous le signe du jeu de la convivialité.

J'en profite également pour rappeler que nous manquons de bras, donc si des personnes sont intéressées pour nous rejoindre c'est avec joie que nous les accueillerons .



VIVRE À PRADES

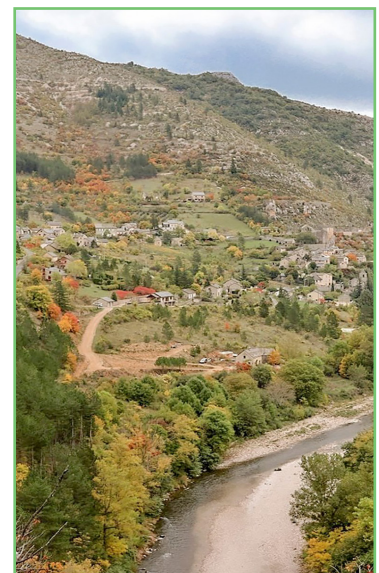
L'Association Vivre à Prades est constituée pour l'essentiel par des adhérents ayant un pied à terre à Prades, soit par acquisition ou tout simplement une maison de famille.

C'est une association qui a pour but de dynamiser et de participer à la vie au sein du village de Prades.

Ces dernières années nous avons été marqués par des décès d'adhérents que nous subissons comme des amputations.

Nous souhaitons reprendre le cours de nos activités dans les meilleures conditions, bien entendu si l'ensemble des conditions particulières de ces derniers temps ne troublent pas notre optimisme.

Contact : Son président
Marc MATHIEU
mathieuzzz@orange.fr



ÉNIMIE BD



Voilà 10 ans que la petite équipe de bénévoles d'ENIMIE BD tente de partager tout au long de l'année sa passion du neuvième art en direction de tous les publics.

Ainsi, après avoir lancé et stabilisé l'association autour de l'organisation d'un Festival annuel de BD, le projet de médiation culturelle ancré d'abord en Sud Lozère s'est étendu au département et se structure aujourd'hui à partir d'un fil conducteur : l'éducation artistique et culturelle tout au long de l'année complété ponctuellement par des événements plus festifs ouvert à tous, petits et grands, d'ici ou d'ailleurs.

Ce sont quatre rendez-vous saisonniers qui animent la cité médiévale au cœur des Gorges du Tarn autour du Livre et de la BD :

- **Les 48 h de la BD** : Opération grand public d'animation et de ventes de BD, neuves et de qualité, à 2€, situé au printemps le premier week-end d'avril.

- **Le Festival Bulles de Burle** : Rendez-vous international annuel; temps de rencontres et d'animations culturelles largement reconnu et plébiscité, autour du livre, de la BD et du Manga. Il draine plus de cinq mille passages en dédicaces, ateliers, expositions, animations, spectacles.

- **Partir en Livre** : Un mois d'ateliers, de lectures choisies, d'expositions d'illustrations à

déguster, depuis le Festival jusque fin juillet. Un Beaux rendez-vous d'animation culturelle en pleine saison touristique.

- **A la source d'Enimie** : nouvel événement initié en 2022 à partir du travail d'illustration du Manuscrit médiéval en deux mille vers en langue romane décrivant « la Vida de Santa Enimia », sa légende. Avec des conférences, spectacles, rencontres avec auteurs, illustrateurs et éditeurs du genre fantastique.

Pour ce qui est de l'Education artistique et culturelle (EAC), c'est un programme éclectique qu'ENIMIE BD déroule dix mois par an autour de quatre types d'actions :

- Les projets scolaires de sensibilisation au 9ème art puis de création de BD par les publics enfants et adolescents des écoles, collèges et bibliothèques motivées en Lozère.

- **Les fiches-actions du Contrat Educatif Local (CEL)** : malles et caisses de ressources BD, ateliers autour de l'illustration médiévale, rendez-vous lectures et mises en voix à la médiathèque, résidence d'artiste.

- **Les réponses aux publics éloignés du livre et de la lecture avec la Fondation Orange** : jeunes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Mission Locale Lozère...

- **Relais de la Médiathèque départementale Lozère** : Printemps des poètes, contes en chaussettes et contes pieds nus...

LES P'TITS CAILLOUX

ALSH MULTISITES	LES P'TITS CAILLOUX PÉRIODES D'OUVERTURE 2023					
	MERCREDIS	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE	TOTAL
ISPAGNAC	<i>Fermé</i>	5 jours Du lundi 20 au vendredi 24 février	5 jours Du lundi 24 au vendredi 28 avril	28 jours Du lundi 10 juillet au vendredi 18 août	5 jours Du lundi 24 au vendredi 28 octobre	43 jours
STE ÉNIMIE	22 jours (du 04 janvier au 28 juin) 11 jours (du 20 septembre au 13 décembre)	<i>Fermé</i>	4 jours Du mardi 02 au vendredi 05 mai	28 jours Du lundi 10 juillet au vendredi 18 août	<i>Fermé</i>	65 jours

L'accueil de loisirs de Sainte Enimie accueille vos enfants de 3 à 11 ans, les mercredis en période scolaire, une semaine à pâques, et six semaines en été. Encadré par des animateur.trices diplômé.e.s et une directrice, l'objectif de l'accueil est de permettre à l'enfant de s'épanouir dans le groupe pendant ses temps de vacances et de loisirs. Les programmes sont variés et adaptés aux envies de chacun : jeux collectifs, jeux sportifs, activités manuelles et artistiques, sorties, animation nature, baignades en été...

Les inscriptions peuvent se faire sur la journée complète, ou demie journée avec ou sans le repas.

Le tarif à la journée varie entre 5€ et 17€ et est calculé en fonction de votre quotient familial. Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter Margaux la directrice au [0766257019](tel:0766257019) ou par mail margauxlesptitscailloux48@gmail.com.

Pour consulter le programme d'activité, vous pouvez vous rendre sur notre site internet foyer-rural-quezac.fr.

Chaque année, nous recherchons des animateur.trices pour encadrer le groupe : Tu es titulaire du BAFA ? Du CAP petite enfance ? Tu as 17 ans et pour projet de passer le BAFA ?

N'hésites pas à prendre contact avec nous ! pour cet été, nous recherchons plusieurs encadrant.e.s pour un contrat d'un mois ou deux, en contrat CEE payé 50€/jour. Nous avons également la possibilité de proposer un logement en camping aux frais de l'association pour la durée du contrat.



CULTURE ET LOISIRS

Depuis septembre 2021 des animations théâtrales d'improvisation, mime et clowneries, assurées bénévolement par José Blanchard se poursuivent un mercredi sur deux de 17 h 30 à 19 heures à la salle des fêtes. Une douzaine d'adultes s'y retrouvent avec grand plaisir.

Nouveauté cette année le 5 février Valentin et Didier ont proposé et animé une après-midi jeux vidéo ouverte gratuitement aux 4 à 77 ans. Quatre écrans et 4 consoles permettaient à 8 jeunes de découvrir simultanément les jeux MARIO CAR, LE BOWLING, TIR A LA CARABINE, DANSE AVEC COATCH...

En soirée c'est un concours de belote qui a réuni de nombreux adultes.

Le 19 février la soirée du festival Contes et Rencontres mutualisée avec les Foyers Ruraux Le Méjean, Laval du Tarn, La Malène et Sainte-Enimie s'est déroulée dans la salle des fêtes de La Malène.

Grégoire Albisetti troubadour d'aujourd'hui nous présentait son conte « Caminant en Cantant » où il se joue de la langue « la lenga del miejorn ».

Pour la Fête du Printemps Culture et Loisirs a organisé le 26 mars une soirée Auberge Espagnole et Karaoke animée par Méli-mélo Show.



Cette année c'est au tour de Sainte-Enimie d'organiser le Grand Raid des Enfants ouvert aux 7/15 ans. Le 23 avril ce sont 28 jeunes venus du Causse Méjean, de Laval du Tarn, de La Malène et petits Santrimiols se sont retrouvés au Centre de Pleine Nature Sports pour Tous. Par équipes de 6 ils ont participé

durant la matinée à un challenge VTT, Tir a la Carabine Laser, Escalade. Après le repas tiré du sac et pris en commun dans une des salles du Centre une randonnée sur le chemin longeant le Tarn nous conduit au village de Sainte-Enimie où un jeu avec des photos nous a permis de visiter la cité médiévale. Un goûter et la remise des prix ont clôturé cette journée.

Après deux ans sans, voilà le retour de la Fête de la Musique que nous avons organisée le 25 juin. La météo n'a pas voulu que cela se déroule sur l'espace de Burle aussi c'est la salle des fêtes qui nous a hébergé. Le repas très lozérien avec saucisse et truffade a réjoui les 80 participants et le groupe Opaline nous a amené jusqu'au bout de la nuit.

Tout au long de l'été Ben et Valentin ont organisé les concours de pétanque du samedi soir. De nombreux touristes ont pu ainsi se mesurer aux joueurs lozériens.



Nous avons eu le plaisir de voir le retour de la fête du 14 juillet. Après le feu d'artifice les bénévoles se sont activés dans le barnum « buvette » pris d'assaut par les nombreux participants au bal sur la gravière.

C'est le 7 août que nous avons accueilli le groupe Orfeo 2000 en concert dans l'église Notre Dame du Gourg pour leur spectacle « Femmes des Lumières » textes de Voltaire et Diderot et musique de Bach, Handel et Rameau.

À l'occasion du forum des associations des bénévoles ont présenté nos actions mais aussi se sont relayé pour tenir la buvette.

Depuis la fin septembre une chorale a vu le jour sous la houlette d'Aurelie Aumont. Ce sont 25 personnes qui se retrouvent tous les lundis à 20 heures pour 2 heures de chant.

Enfin nous avons pu organiser la fête votive de Sainte-Enimie... le samedi 1^o octobre pendant que les bénévoles préparent la salle des fêtes pour la soirée, l'après-midi Anto supervise les jeux de bois de la ludothèque du Centre de Pleine Nature, pour quelques enfants. Anne-Sophie quant à elle a proposé des séances de maquillage pour les plus petits. Une paella a réjoui les papilles des 90 participants de la soirée animée par Méli-mélo Show. Le dimanche 2 octobre nous avons proposé la vente et la consommation de tripous pendant qu'à l'ermitage après l'office du pèlerinage des brioches étaient présentées. Un vide grenier s'est déroulé sur la rue principale.

Comme chaque année nous participons au Telethon. Un concours de belote à rassemblé 18 équipes. Une tombola était aussi proposée ce soir là. Après avoir primé les trois équipes arrivées premières du concours une soupe à l'oignon cuisinée par Didier a été dégustée par les participants. Les samedi et dimanche des bénévoles ont proposé un stand Telethon devant les magasins : tombola, vente de gâteaux, thé et café, vin chaud... nous avons promis 400 € mais pouvons faire remonter d'ores et déjà au minimum environ 700 € avec La Burlo.

Un grand merci à tous les bénévoles de l'association !
Gilberte SOLIER, présidente de l'association



ISPATCHWORK

Le 31 juillet 2022, l'association ISPATCHWORK, présidée par Anny Miazgowski (06-82-92-56-12), maire déléguée de Quezac, a organisé les puces des couturières à Ispagnac, une exposition des ouvrages des adhérentes a également eu lieu et une tombola a clôturé cette manifestation dont le 1er lot était une courtepointe fruit d'un travail commun des adhérentes de cette association. Le patchwork est un art qui consiste à associer et assembler différents tissus pour former des motifs et réaliser différents ouvrages. Nous nous réunissons tous les lundis de 14h30 à 17h à la salle M.Vieilledent à Ispagnac et tous les jeudis de 19.30 à 22h à la salle des cartes.



N'hésitez pas à aller y faire un tour

DÉCOUVERTE NATURE ET PLEIN AIR

Adhérente à la fédération Sports pour Tous cette association a proposé depuis septembre 2021 jusqu'à fin juin 2022 des activités de pleine nature.

De nombreuses familles et des individuels ont pu découvrir spéléologie, escalade, randonnée pédestre, tir à l'arc, VTT, raquettes « sans raquettes », canoë et kayak, orchestrées par Nathalie NASTORG toutes ces activités ont été encadrées par des moniteurs diplômés le matériel technique nécessaire a été fourni par le centre de Plein Air Sports pour Tous. Cette proposition d'activités de pleine nature n'a pu être reconduite faute de moyens tant humains que pécuniaires.

Jaclyn MALAVAL encadre des cours de Gymnastique d'Entretien pour Adultes tous les lundis de 18 h 30 à 19 h 30 et des séances de Stretching tous les mardis de 18 h à 19 heures.

Audrey ROBERT assure les cours de Gymnastique Douce tous les mardis de 10 à 11 heures et pour nos aînés un programme P.I.E.D. Et Équilibre tous les jeudis de 10 à 11 heures.

Un atelier Yoga proposée depuis de nombreuses années qui est maintenant organisé par "Culture et Loisirs". Brigitte SEYTRE encadre les séances tous les vendredis hors vacances scolaires de 15 h 45 à 17 h

Tous les vendredi entre 16h30 et 20h30 Claude SALVADOR assure les cours de Remise en Forme et personnalise les programmes. Les séances se déroulent dans la salle de remise en forme du Centre de Pleine Nature. Après l'effort le reconfort avec le SPA (jacuzzi et le hammam).



CINÉCO

Les plus cinéphiles des habitants de la commune savent qu'ils peuvent se retrouver tous les premiers jeudis de chaque mois à la salle des fêtes de Sainte-Enimie pour une projection aux petits oignons. Outre le matériel de projection numérique professionnel et le son stéréo de la salle des fêtes, le confort des spectateurs a été amélioré depuis deux ans grâce à des fauteuils pliants bien confortables.

Les projections se font donc de manière régulière en début de chaque mois... et même plus si affinités ! En effet, 49 séances ont été proposées du 1er janvier au 1er décembre 2022 soit environ une douzaine de films par trimestre. Les deux séances programmées sur une même journée (la première aux alentours de 18h-18h30 et la seconde vers 20h30-21h) permettent de varier les styles et d'attirer un large public. Des films français aux films en VO, des comédies aux drames, des thrillers aux films pour enfants, une large sélection permet de satisfaire tous les goûts, toutes les envies, toutes les émotions. Ce ne sont donc pas moins de 719 spectateurs qui sont venus fréquenter la salle obscure soit une moyenne d'environ 15 spectateurs par séance.

A ces séances régulières, s'ajoutent quelques événements qui sont proposés de manière ponctuelle à différents moments de l'année : le festival de cinéma jeune public pendant les vacances de printemps et de la Toussaint, la nuit du court-métrage en plein air au mois de juillet et le mois du documentaire (novembre). Pour ce dernier événement, deux documentaires ont été projetés dans un bâtiment agricole de Sauveterre. C'est dans ce décor que le public est venu découvrir les histoires de Gégé, l'agriculteur normand, sur écran et en chair et en os.

Alors c'est quand la prochaine projection ? Rendez-vous à la fin de ce bulletin pour découvrir la programmation.

SANTRIMINI : LA DYNAMIQUE SE POURSUIT !

En 2022, l'association des parents d'élèves de l'école publique de Sainte-Enimie, Santrimini, a continué d'oeuvrer de manière active afin de favoriser et soutenir les projets scolaires et les activités péri et extra scolaires.

En 2022, en plus de ses animations annuelles habituelles, l'association a par exemple organisé un bal traditionnel pour tous les habitants en mai. Elle a aussi co-financé des transports permettant à l'accueil de loisirs "Les petits cailloux" du site de Sainte Enimie de diversifier ses activités avec des sorties à l'extérieur. Elle a aussi débloqué des enveloppes pour que l'école achète du matériel pédagogique.

Tout récemment, le 5 décembre elle a aussi organisé un spectacle de Noël pour les enfants. L'occasion de faire du lien avec l'école de Hures la Parade qui est venue participer grâce au financement de leur propre APE. Un joli moment de rencontre avec les enfants d'un même territoire.



Pour financer ses actions, l'association a différentes sources de financements dont les subventions de la commune et les adhésions des parents ; mais sa principale ressource reste les recettes des évènements qu'elle organise et tout particulièrement le loto !

En 2023, le loto sera organisé le dimanche 12 février après-midi. On vous attend nombreux pour ce moment convivial et solidaire.

L'association tient d'ailleurs à remercier chaleureusement tous ceux qui contribuent à l'organisation du loto par des dons de lots, des achats de cartons, et les préparatifs. Les projets pour nos enfants peuvent grâce à cela continuer, dont un joli et instructif voyage scolaire en prévision.

L'association organisera également le vendredi 10 mars 2023, une soirée carnaval ouverte à tous ! A noter d'ores et déjà dans vos agendas !

Nous tenons également à souhaiter la bienvenue au nouveau bureau élu en octobre. Marie Rousson comme présidente, Morgane Gouley en secrétaire et Camille Busin en trésorière. La nouvelle équipe a la volonté de poursuivre et renforcer la dynamique impulsée depuis la création de cette association en 2010 !

Marie Rousson présidente

LA COMPAGNIE BURLATINE

Ohé, ohé habitants de Sainte-Enimie et des environs.

La Compagnie Burlatine est fière de vous annoncer la reprise de ses activités de danse combat et saynète médiévale.

Déjà, cet été, vous avez pu nous croiser lors des passages du veilleur de nuit, au banquet ou à notre exposition de costume, tenu par Mme Roque.

Nous vous proposons donc pour l'été prochain, d'étoffer le veilleur de nuit, de continuer notre exposition de costume, de maintenir le banquet et bien sûr de continuer à promouvoir notre belle cité.

Nous allons aussi participer à d'autres événements comme par exemple le festival médiéval du Malzieu.

Enfin comme à son habitude la compagnie Burlatine repart plein d'entrain et d'enthousiasme pour cette année 2023 !



LES TRAVAUX

REVÊTEMENT ROUTIER

Comme tous les ans notre commune a procédé à des travaux de rénovation de chaussée. Ces opérations se sont déroulées en de multiples lieux sur la Commune : au Temple, la Mercoire, Champerboux, Parking de la gravière à Sainte-Enimie, Blajoux, le Céret, le Villaret et Biesses.

RÉFECTION DE RAVINS DE BIESSES

Après l'effondrement dû au ravinage par des orages violents sur deux ravins, ou la chaussée avait été lourdement dégradée, la Commune a procédé au nettoyage des embâcles et au bétonnage à l'entrée des buses.

RÉFECTION DES MURS DE SOUTÈNEMENT

Notre Commune a procédé à la réfection de murs sur l'entrée du parking de Montbrun. À Blajoux, réfection d'un mur de soutènement routier et création d'un local poubelle ainsi qu'un mur autour de la salle des fêtes. À Prades, réfection d'un mur de soutènement routier, idem à Champerboux.

Patrick Bosc



PARKING MONTBRUN



LOCAL POUBELLE DE BLAJOUX



MUR DE SOUTÈNEMENT A
POUJOLS DE BLAJOUX



MUR DE SOUTÈNEMENT A PRADES

TRAVAUX AGENTS COMMUNAUX

Au cours de l'année, les agents techniques de la commune ont effectué plusieurs travaux. Certains d'entre vous ont dû les voir à l'œuvre. Parmi ces travaux, on peut citer la suite de l'aménagement du parking Gravière à Sainte-Enimie, l'éclairage du boulodrome de Sainte-Enimie, une rampe d'escalier à l'ancienne école de Montbrun, la reconstruction d'un mur à Chaumeils, l'installation d'un grillage route de la Teissonnières pour éviter la chute de bloc de pierre, le dallage Place du Plô, une salle de bain au presbytère de Sainte-Enimie et bien plus encore ! De plus les agents municipaux de Quézac et de Montbrun ont installé une cuisine intégrée dans un des appartements de la Magnanerie et viennent de changer les portes des placards de l'autre appartement.

Merci à eux !



RAMPE D'ESCALIER À L'ANCIENNE
ÉCOLE DE MONTBRUN



SALLE DE BAIN AU PRESBYTÈRE
DE SAINTE-ENIMIE

MUR À CHAUMEILS

AVANT



APRÈS



Nouvelle cuisine appartement
de la Magnanerie



Aménagement parking à
Sainte-Enimie

IL ÉTAIT UNE FOIS CASTELBOUC

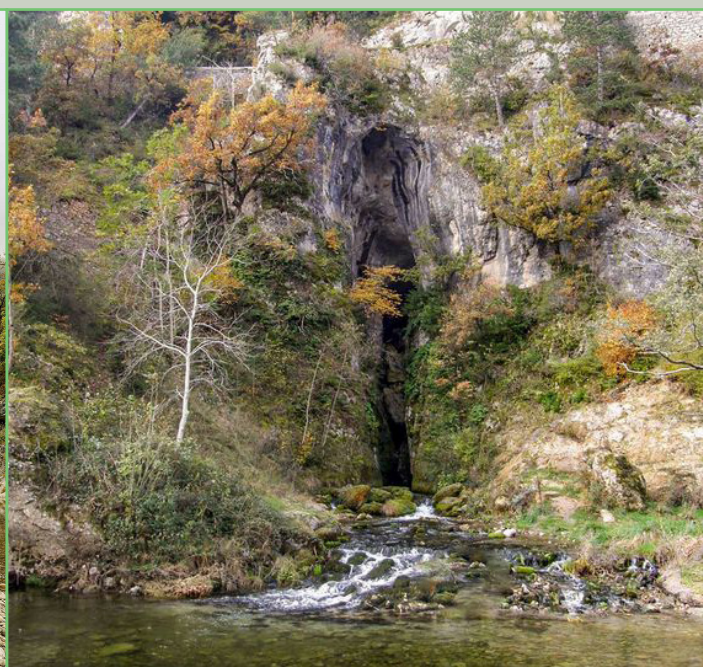
PAR JEAN-CLAUDE PAULET

Desservi par un pont submersible, bien assis sur son socle de tuf, le hameau surprend par sa position en surplomb de la rivière. L'étymologie de Castelbouc semble incertaine. La falaise en trompe l'œil détaché du causse, peut expliquer la traduction de « bouc » par « falaise » ou lieu élevé. On dit aussi que le château de Castelbouc était ainsi nommé car seules les chèvres pouvaient grimper jusqu'aux ruines.

Autre possibilité plus plausible, Castelbouc signifierait « le château des bouches ». L'énorme résurgence à l'entrée du hameau a quatre exutoires, dont un à l'arrière. Ces bouches d'où surgit l'eau en période de fortes pluies confortent la traduction de l'occitan boca « bouc » par « bouches ». Quatre bouches visibles entourent ce hameau, dont deux ont été exploitées et canalisées pour faire tourner des moulins.



CASTELBOUC VU DU TARN



BOUCHE QUI COULE L'ÉTÉ

Seule une bouche coule l'été. (Sauf depuis quelques années et surtout cette année, elle s'est tarie depuis la fin du mois de juin et ne coule toujours pas en novembre). Depuis la grande faille, un captage de cette source desservait les hameaux en eau potable, depuis quelques années c'est la source de l'Estivèn qui l'a remplacé.

On peut voir à l'entrée du village en contrebas, la meule qui a servi pendant plusieurs siècles, à moudre le blé et le seigle. L'autre se trouve au vieux Moulin (Restaurant Lou Claux). La force du flux de l'eau y était courante et puissante.

Les archives de l'ordre du Temple mentionnent l'existence du château entre 1175 et 1191. Il aurait été construit lors de l'invasion des Sarrasins, qui après leur déroute à Fez-Rolland se fortifièrent dans nos Cévennes. Est-il l'œuvre des Normands qui remontèrent le Tarn avec leurs pirogues en cuir ? Ou bien a-t-il été élevé par les riverains indigènes, afin de leur servir d'asile sûr et imprenable ? Nous l'ignorons.

Les hommes qui le construisirent s'y connaissaient en escalade ! les châteaux des Gorges ne sont pas édifiés au hasard, mais à des points précis. La construction est en harmonie avec le rocher naturel, retouché et aménagé pour la défense de l'ensemble par l'abrupt.

CHÂTEAU DE CASTELBOUC



Le château remonte au XII^e siècle et appartenait à Etienne de Castelbouc, chevalier au service du Seigneur Elie de Montbrun. Ce dernier était Commandeur de l'ordre des Templiers du Larzac.

Depuis le château, on aperçoit celui de Prades C'est ainsi que de château en château se faisaient les communications.

A l'entrée du vieux pont sur l'ancienne draille, qui reliait Florac à Millau, un droit de péage au seigneur du château était collecté pour la traversée du village par les muletiers.

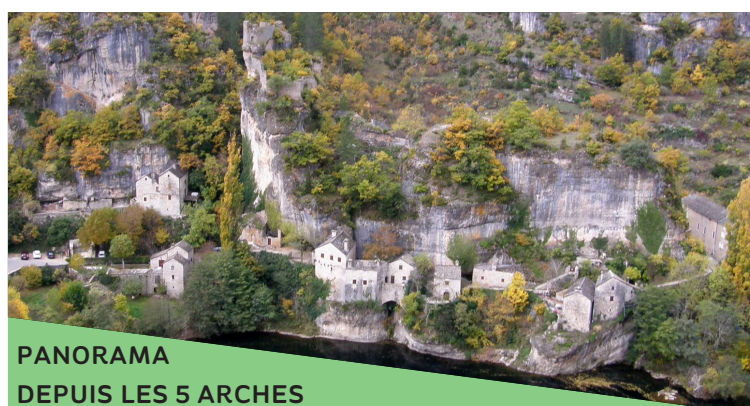
En 1244, le prieur, de Montjézieu, acheta à noble Guillaume Astorg de Castelbouc le droit d'albergue pour deux cavaliers et un écuyer. Gui de Châteauneuf rendit hommage, en 1309, au seigneur de Montjézieu et Castelbouc au sujet de certaines rentes qu'il percevait aux Arguillères, Périères et la Pinède de Laval.

Au XVI^e siècle, les Montbrun acquirent le vieux donjon de Castelbouc. De ce dernier les calvinistes ne purent jamais se rendre maîtres.

Le 8 juin 1588 les Etats du Gévaudan, en présence du seigneur évêque, décident de la démolition des fortifications et du donjon afin d'éviter que les calvinistes de Meyrueis, Florac, et des Cévennes ne s'en emparent et à partir de ce repère ne ravagent le pays.

Les dernières démolitions sont suivies par un nouvel ordre, le 21 avril 1592 à fin d'achever sa destruction.

Il y avait en réalité deux forts à Castelbouc, dont l'un appartenait à M. de Montbrun et l'autre à Mlle de Calvet. François de Calvet, seigneur de Fontanilles, avait servi vers 1572 dans les rangs de l'armée huguenote.



PANORAMA
DEPUIS LES 5 ARCHES

En 1382, une chapelle sous le vocable de Saint Jean Baptiste est construite en vertu d'un testament de noble Guillabert de Montjézieux, afin qu'on y prie pour son âme et celle de ses parents. Construction semi-troglodyte rentrée, voûtée de deux travées en arrêtes. Les murs et la couverture sont en pierres calcaires. Jusqu'en 1801, des offices y sont célébrés, on y fait même le catéchisme.

Cette chapelle fut construite en vertu du testament de noble Guillabert de Montjezieu reçu le 6 mai de ladite année par Messire Jacques, Notaire de Saint Julien de Gourg.

Ce testament donnait aux prieurs de Sainte Enimie le droit de collation du chapelain, réservant aux seigneurs de Montjézieu le droit de patronage et celui de présenter le chapelain.

Le testateur, après avoir ordonné la construction de la chapelle, désigne la pension du chapelain qui doit prier pour son âme et celle de ses parents : il donne dix setiers de blé, quatre setiers de vin pur des vignes cultivées à Castelbouc. Un étage de maison lui était assigné pour son habitation. On lui laissait aussi la jouissance d'un jardin et la famille du fondateur devait payer au chapelain sept florins pour les frais du luminaire de la chapelle : cela annuellement.

Avant la Révolution, le service divin était fait tous les dimanches de l'hiver, dans la chapelle de Castelbouc.

«Durant la belle saison, on y faisait régulièrement le catéchisme aux enfants de la localité».

Avec le Concordat, le 15 juillet 1801, les prêtres furent payés par l'Etat. A Castelbouc, le village continua à assurer la survie du curé (un salaire était fourni par les habitants). À partir du Concordat, la chapelle n'eut plus de titulaire résidant.

FOUR DU VILLAGE



CHAPELLE DE CASTELBOUC

LA LÉGENDE DE CASTELBOUC :

"Une histoire coquine écrite par Louis Jourdan, préfet et député de Lozère, parue dans un recueil en 1894 (Rimes légères ou Aux Gorges du Tarn).

Tous les Seigneurs et hommes valides sont partis en croisade. Raymond seul voulut rester au bord du Tarn. Passe l'hiver et vient le printemps. Raymond descend au bourg, un essaim de femmes l'entoure. « Ah, que tristes nous sommes, filles sans nos galants, épouses sans nos hommes ».

Raymond se laisse attendrir et son château devient un lieu de ... (Hum) pèlerinage. Une vieille a beau prévenir qu'il use la bête et la crève, que tout finira mal, il continue.

Mais un soir, pareil à un flambeau, qui jette en expirant une plus vive flamme, dans un effort suprême et doux, il rendit l'âme. La nuit suivante sur le roc du château, la vieille vit planer un grand bouc, l'âme de Raymond réincarnée. Depuis lors, on entend la nuit sur ces sommets, où le donjon crevé porte au front des ramures, un bêlement suivi par d'étranges murmures. Et le château de Raymond s'est appelé Castelbouc.



Pour rester dans les légendes, mon père me disait qu'il y avait un dicton à Castelbouc :

- Le pont sans rivière
- La rivière sans eau
- Le four dont on ne peut faire le tour

À Castelbouc, dit Louvreleul dans ses Mémoires, se trouve un four si grand et si vaste, qu'avant qu'on en ait fait le tour, le pain qu'on y a mis est déjà cuit... Pour faire le tour du four il faut faire 1 Km en montant derrière le château.

Dans les gorges, les productions anciennes, telles que la vigne et les vergers, ont pratiquement disparu. Un grand nombre de terrasses reste visible, mais quasiment toutes sont à l'abandon, alors même qu'elles constituent un des éléments majeurs du paysage des gorges.

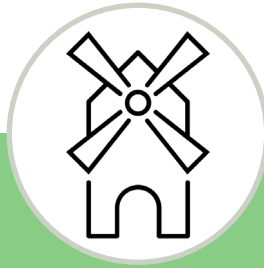
Jadis les Castelbounels descendaient les céréales (blé, orge, avoine, seigle, etc...) depuis Chaldas sur le causse Méjean par les sentiers muletiers avec un traineau nommé (luèja).

Le blé était foulé sur l'aire de battage la caoucado (chaussée en français) il se battait depuis l'époque médiévale jusque dans les années 60. Il était aussi foulé aussi à l'aide d'un cheval.



En suite le bon grain était séparé de l'ivraie avec le (ventaïre) servant à venter le blé.

La crue de 1901 emporta la plupart des moulins des Gorges du Tarn dont celui de Castelbouc affecté aux céréales. D'autres servaient à presser les noix pour en extraire l'huile.



Depuis lors la population très agricole apportait ses céréales à Molines. Les trois moulins de (Bélestin, Riomal et Raynal) faisaient la renommée du village.

Ces moulins fermèrent avec l'essor de l'industrie entre les deux guerres. Le dernier cessa son activité dans les années soixante.



En perdant onze de ses hommes valides, Castelbouc ne s'est jamais remis de la guerre de 14-18. Le village presque ruiné, renaquit de ses cendres dans les années 60 surtout en résidences secondaires, le dernier habitant à l'année décédé il a peu de temps fait qu'il n'y a plus personne dans le village l'hiver.

2 photos inédites manquantes ne sont pas sur le monument aux Morts, seulement les noms sont mentionnés dans l'église. Il s'agit de :

- Montanier Ernest 24/12/1914 mort pour la France à Saint Eloi Belgique.
- Montanier Justin 27/10/1917 mort pour la France à Massiges Marne.

Sur les deux photos émaillées, il s'agit de Bouty Odilon Paul 18/09/1918 mort pour la France à Jaulzy (60). Et de Saint-Pierre Ernest Odilon 08/11/1914 mort pour la France à Langemark-Poelkapelle Belgique.





CASTELBOUC PEUT S'ENORGUEILLIR DE SON UNIVERS SOUTERRAIN !



Une grotte fréquentée par de nombreux apprentis spéléologues. Il faut descendre à 500 mètres sous terre, ramper pendant une heure dans un labyrinthe de boyaux (utilisables uniquement en saison sèche), et Castelbouc révèle ses joyaux.



De gigantesques empreintes de dinosaures dans la grotte de Castelbouc. Et chose pas banale... les traces ont été retrouvées au plafond ! Cette découverte apporte d'étonnantes informations sur le cause Méjean au temps du Jurassique.



Le travail des paléontologues a permis de décrire un nouveau type de trace qu'ils ont nommé Occitanopodus, en référence à l'Occitanie ! Les traces datent du Jurassique moyen, il y a environ 168 millions d'années. Elles ont été laissées par des dinosaures quadrupèdes et herbivores de la famille des Sauropodes comme les fameux diplodocus.

RÉFÉRENCE ET BIOGRAPHIE RECUEILLIES :

(Archives départementales de la Lozère) / (Découverte des châteaux, brochure auprès de l'OTSI).
Castelbouc 1507-1920 les Gorges du Tarn en mémoires (Claude-Jean Dufour)

Article F3 Occitanie (dinosaures) / Photos et Archives Paulet.

Photo de la grotte de Castelbouc (Rémi Flament).

Voyage au pays des merveilles, Cagnon du Tarn, Vademecum du touriste (éd.1892)-Léon Costecalde / Extrait du site : <http://castelbouc.blogspot.fr/2015/10/escale-castelbouc.html>

« Un mémoire traite précisément de l'histoire du village, si vous rencontrez également Mr. Molitor, au détour d'une rue pavée ou près du pont qui mène au sentier de randonnée, il vous parlera des monuments de France, de la cohérence architecturale du lieu, de la recherche de financement auprès de diverses fondations pour restaurer le château ».

UN GRAND MERCI À JEAN-CLAUDE, POUR SON TRAVAIL DE RECHERCHE ET D'ÉCRITURE !

MAISON FRANCE SERVICES DE FLORAC

C'est un nouvel accès aux services publics pour les résidents de notre Communauté de communes. Il vise aussi, à permettre à chaque citoyen d'être accueilli dans un lieu unique par des personnes formées et disponibles pour accéder aux services publics et effectuer des démarches administratives du quotidien.

FRANCE SERVICES,

c'est un socle commun de services de 9 partenaires nationaux et aussi de partenaires locaux. Les agents vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches administratives ou de recherche d'emploi. Ils peuvent vous répondre ou vous orienter dans de nombreux domaines :

- SANTE/SOCIAL
- FAMILLE
- RETRAITE
- IMPÔTS
- EMPLOI
- Prise de contact avec l'assistante sociale, l'Admr...
- ANTS : démarches préalables pour la carte grise et le permis de conduire.

C'est aussi un télécentre qui peut accueillir des télétravailleurs, avec un petit espace indépendant et du matériel informatique en libre service à disposition des usagers !!

Un point d'appui à la Vie associative : Pour informer, orienter et accompagner les bénévoles associatifs.

EN BREF

5 Place Paul Comte
48400

Florac Trois Rivières
04 66 47 48 82

franceservices.florac@orange.fr

Horaires d'ouverture
Du Lundi au Vendredi
9h à 12h30 / 14h à 17h



BULLETIN MUNICIPAL

Pour des raisons écologiques et économiques, sachez qu'il vous est possible pour vous de recevoir votre bulletin directement par mail.

Donc si vous êtes intéressé, par cette alternative, merci d'envoyer un mail à :

hugo.metais.cgtc@orange.fr

Merci d'avance !

Ce bulletin vous appartient. Si vous avez un coup de gueule ou un coup de cœur à partager, n'hésitez pas à nous l'envoyer par mail, par téléphone ou directement dans la boîte aux lettres de des mairies de la commune. Merci de votre participation!

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le "Bien vivre ensemble" dépend de nombreux facteurs. Il permet une cohabitation de qualité, un voisinage harmonieux qui favorise un sentiment de bien-être et de sécurité dans la Commune.

Mais pour cela il faut respecter certaines règles élémentaires du "savoir vivre ensemble" :

- Les nuisances sonores
- Tri des déchets
- Propreté des espaces publics
- Etc...

La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui" (extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789)

DU CHANGEMENT À LA MÉDITHÈQUE

Une réunion bilan a eu lieu en présence des représentantes de la médiathèque départementale, d'Enimie BD, de bénévoles et d'élus. En accord avec ENIMIE BD la convention liant cette association à la commune pour la gestion de la médiathèque de Sainte Enimie a été dénoncée. Associative la médiathèque devient municipale.

Une nouvelle aventure commence avec la prise en charge directe par la commune des activités de la médiathèque, avec l'aide des bénévoles restants.

Nous sommes amenés à faire 2 constats sur le fonctionnement de ce service à la population mis en place à l'automne 2016:

- une faible fréquentation
- un manque de bénévoles motivés

Si vous avez des propositions à faire, si vous avez envie de vous impliquer dans le fonctionnement de notre petite médiathèque pour le dynamiser, de donner un peu de votre temps n'hésitez pas à nous contacter. Une réunion d'information sur les activités envisager, aura lieu à la rentrée.

La bibliothèque publique est un droit, elle agit en faveur de la culture dans tous ses modes d'expression, elle est un moyen irremplaçable d'égalité des chances et d'indépendance en matière d'accès à la connaissance, elle permet l'information libre et raisonné de chaque citoyen enfin elle est mémoire vivante.

(source : Le métier de bibliothécaire par l'Association des Bibliothèques de France)

Christian Malhomme
L'équipe de Bénévoles

Contact : Metais Hugo : hugo.metais.cgtc@orange.fr / 04-66-48-50-09

LE CARNET ET L'AGENDA

LE CARNET

NAISSANCES

Suzon DONNEAU-RENARD	16 Janvier	Charlie COUREAU	4 Février	Louka ARMAND	23 Mai
Noa JITRENKO	13 Juin	Lili FIRMIN	14 Septembre	Milo BLAQUIÈRE	30 Septembre
Emma ZANNIN	24 Novembre	Jasmine MARTIN	24 Novembre		

DÉCÈS

27 Janvier	Jean-Marie PLAGNES	2 Février	Jimmy SINAPIN	4 Février	Paulette SAINT-PIERRE / TUZET
14 Février	Bernard PARADAN	21 Février	Thérèse BOUDON	1 ^{er} Mars	Georges THÉRON
21 Mars	Paulette GALIBERT / PEDULLA	14 Mai	François PAULET	6 Juin	Edmond DELMAS
15 Juin	Françoise GIROUX	21 Juin	Bernard BLONDEL	27 Juin	Maryse BOUTEILLE / TEYSSIER
30 Juin	Françoise CRUEIZE	30 Juin	Marie-Jeanne MAZAURIC / BOUTY	7 Juillet	Françoise ROIG
16 Juillet	Emile JOURDAN	27 Juillet	Marie-Joseph PRADEILLES	13 Août	Anne-Marie BARD / CHAUVIERE
12 Octobre	Yves LAURENS	29 Octobre	Marie CHAPTAL	7 Novembre	Gaëlle SARTRE / DOUBLET
13 Novembre	Odette TESSIER	15 Novembre	Thérèse VERNHET	20 Novembre	Henri MEYER
25 Novembre	Raymonde PRADEILLES	5 Décembre	Jacques TRINCHARD	8 Décembre	Noélie ARNAL

MARIAGES

Maxime DONNEAU-RENARD / Florine BESNARD	Pascal RAVEL / Isabelle MINETTO
28 Mai à Montbrun	4 Juillet à Quézac
François WINTERGERST / Marie-Danielle NEAU	Mohamed EL KOUAZ / Viviane PORTALIER
10 Septembre à Montbrun	24 Semptembre à Quézac

PROGRAMME CINÉCO 2023 : SALLE DES FÊTES DE SAINTE-ENIMIE

Jeu	5 Janvier à 20h30 : Chronique d'une liaison passagère
Jeu	26 janvier à 18h30 : Eo
Jeu	26 janvier à 20h30 : Les miens
Jeu	2 février à 18h00 : Les amandiers
Jeu	2 février à 20h30 : Armageddon time
Jeu	23 février à 18h00 : Nostalgie
Jeu	23 février à 20h30 : Couleurs de l'incendie
Jeu	2 mars à 18h00 : Annie Colère
Jeu	2 mars à 20h00 : Avatar 2
Jeu	23 mars à 20h30 : Secrets toxiques
Jeu	6 avril à 18h30 : L'innocent
Jeu	6 avril à 21h : La conspiration du Caire

Pour plus d'information rendez-vous sur leur site internet :
<https://www.cineco.org/films/5>

Ou scannez ce QR Code :



Mairie de Sainte-Enimie
 04 66 48 50 09
 Mairie déléguée de Quézac
 04 66 44 21 26
 Mairie déléguée de Montbrun
 04 66 48 55 21

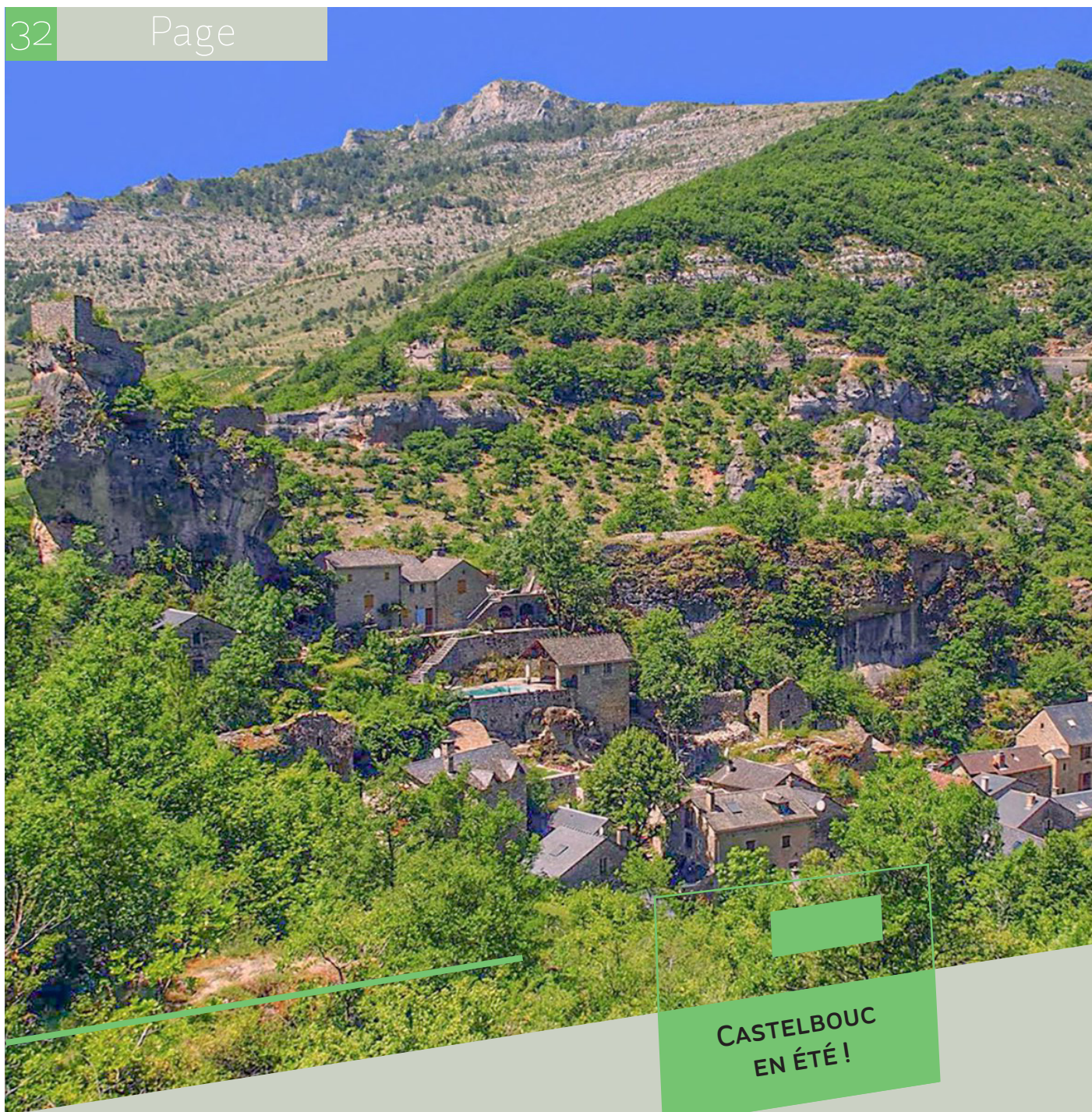
INFOS PRATIQUES



Médiathèque
 Sainte-Enimie
 Samedi : 10h-13h



Déchetterie Florac :
 Du Mardi au Samedi de 9h à 12h
 et de 14h à 17h
 Déchetterie Sainte-Enimie
 Mercredi : de 13h30 à 17h
 Samedi : de 8h30 à 12h



CASTELBOUC
EN ÉTÉ !

JOURNAL ÉDITÉ PAR :
Communes Gorges du Tarn Causses
Route de Mende
Sainte-Enimie
48210 GORGES DU TARN CAUSSES
04 66 48 50 09
mairie-gtc@orange.fr

Crédit photos : Commune Gorges
du Tarn Causses, Jean Claude
Paulet, École de Sainte-Enimie, les
différentes associations.

Conception graphique : Metais Hugo



Gorges du Tarn Causses